

Discours d'introduction à la conférence :

Bienvenue à cette matinée de présentation et débat autour de la "lutte contre l'homophobie en milieu scolaire".

Cette matinée va se dérouler en 3 temps.

Première partie : pourquoi cette matinée ?

Deuxième partie : présentation des différents dispositifs existants

Troisième partie : un débat, pour poser toutes les questions aux différents intervenants

Première partie : Pourquoi cette matinée ?

Rappel du contexte :

L'homophobie, une réalité physique

- 125 cas d'agressions physiques homophobes recensés en 2010 en France (contre 88 en 2009) et combien passés sous silence...
- 1483 témoignages reçus en 2010 sur la ligne d'écoute SOS Homophobie
- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des régions les plus représentées (en proportion du nombre d'habitants), avec l'Île-de-France, dans les témoignages reçus, en 2010, par l'association SOS Homophobie

Et psychologique :

- Le harcèlement discriminatoire lié à l'orientation sexuelle est, aujourd'hui encore, l'une des premières causes de suicide chez les adolescents.
- Les jeunes homosexuels ont entre sept et treize fois plus de risque de faire une tentative de suicide que les jeunes hétérosexuels
- Les discriminations sur des personnes sensibles peuvent entraîner décrochage scolaire, prises de risques, et isolement

Une volonté politique :

- La Lutte contre l'homophobie est l'une des priorités affichées du ministère de l'éducation nationale. (lire extrait du site du ministère) A la rubrique "politique éducative" du site du ministère de l'éducation nationale, l'enjeu est clairement identifié : "L'École doit offrir des chances égales et une intégration réussie. La mission de l'École est de : Lutter contre toutes les violences et toutes les discriminations, notamment l'homophobie. Au sein des établissements, une importance particulière est donnée aux actions visant à prévenir les atteintes à l'intégrité physique et à la dignité de la personne : violences racistes

et antisémites, violences envers les filles, violences à caractère sexuel, notamment l'homophobie.

- Le plan d'actions proposé par le ministère repose sur quatre axes :
 - connaître et faire reconnaître le harcèlement
 - faire de la prévention du harcèlement à l'École l'affaire de tous
 - former les acteurs éducatifs
 - traiter les cas de harcèlement avérés
- Ligne Azur
- Actions de prévention et sensibilisation (partenariat associatif)
- Au niveau Régional, la Région PACA s'est engagée à améliorer la lutte contre l'homophobie par le vote d'une motion spécifique :
 - d'agir davantage sur la prévention, la sensibilisation et l'explication, en direction des publics « sensibles », les jeunes en particulier ;
 - de soutenir les initiatives des associations ;
 - de mener avec le mouvement sportif des actions de prévention contre toute forme de discrimination ;
 - d'encourager les chefs d'établissements scolaires et l'ensemble du corps éducatif à soutenir les initiatives de lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie, priorité également déclarée du Ministère de l'Education nationale.

Cette matinée a pour objectif de présenter les dispositifs dont vous, personnels éducatifs, disposez, pour mettre en action concrètement, sur le terrain, ce qui apparaît pour nous comme une priorité absolue, pour rendre à l'école de la république, laïque ou non, tout son rôle pour assurer la pleine réussite scolaire et personnelle de tous les élèves qui lui sont confiés, quelle que soit leur orientation sexuelle réelle ou supposée.

Deuxième partie : Présentation des intervenants

Nous rappelons que le ministère de l'éducation nationale a donné un agrément national à 3 associations partenaires : SOS Homophobie, Contact et Estim. Les deux dernières ne peuvent pas être représentées en PACA, mais vous trouverez les documents de présentation dans le dossier qui vous a été distribué. Au delà des associations agréées, nous avons souhaité vous présenter l'ensemble du dispositif proposé par nos associations régionales, puisque chaque établissement a la possibilité de faire intervenir les associations de son choix, en fonction du profil de ses élèves,

>> intervention des associations

Troisième partie : débat

(Questions à prévoir, si personne ne pose de questions)

Comment mettre en place une session de sensibilisation dans mon établissement ?

Comment orienter un élève en difficulté ?

Que devons-nous dire aux parents d'élèves ?

Que faire en cas de comportement homophobe, discriminatoire, de harcèlement ?

L'homophobie ne touche-t-elle que des ados LGBT, ou s'exprime-t-elle en réalité contre tout ado, garçon ou fille, au comportement non conforme à celui attendu en raison de son sexe ?

Doit-on pousser les élèves à assumer leur sexualité ? Peut-on aider un élève qui ne s'assume pas ?

Que faire en cas d'homophobie émanant du corps éducatif ?

En tant que personnel éducatif, quelle formation puis-je suivre pour mieux gérer ce type de problématiques ?